

# SOLIDAIRES 37

Union  
syndicale  
**Solidaires**

Trimestriel des syndicats  
Solidaires Unitaires Démocratiques d'Indre et Loire

« DU PAIN ET DES ROSES » (devise des IWW américains).

Numéro 31

janvier 2011

1 €

## Halte à la montée du Front National!

**Le F'Haine a choisi Tours pour tenir son congrès les 15 et 16 janvier! , l'occasion pour nous de démarrer l'année comme nous l' avons terminée: dans la rue!**

Un collectif d'organisations, du mouvement ouvrier dont Solidaires 37 a décidé de ne pas laisser passer ce congrès sans réagir.

Tout est à jeter dans les idées du FN:

- Il est raciste qui il rend les immigrés responsables de tous les maux (chômage, délinquance...)
- Il est antidémocratique et antisocial , il véhicule un projet autoritaire, liberticide et une haine farouche des syndicats et du droit de grève;
- Il méprise les femmes et veut les remettre en cause tous les acquis du féminisme (contraception ,avortement, divorce...)
- Sur le plan économique, c'est clairement du côté du capital qu'il se situe



**Ne laissons pas la Honte/haine s'abattre sur Tours!**

*Le jeudi 13 janvier*

**soirée CNP au cinéma les studio** la montée de l'extrême droite  
autour du film « un ascenseur pour les fachos »

*Le vendredi 14 janvier*

**conférence** autour des libertés avec  
Jean-Pierre Dubois (président de la LDH), Edwy Plenel (médiapart)  
et Caroline de Haas (porte parole d'osez le féminisme).

*Le Samedi 15 janvier*

**manifestation unitaire à 14h30 place de la liberté à Tours**

### SOMMAIRE :

Page 2 : bilan lutte retraites

Page 3 : la dépendance, prochain chantier sarkosiste

Page 4: formation , vie interne

Page 5: le sécuritaire dans l'éducation

Page 6: à la poste

Page 7 : faux procès à la sncf

Page 8 : 4 de Tours , forum

La Loi qui va épuiser au boulot les salariés deux ans de plus, appauvrir les retraités et dégager la voie aux fonds de pension, a été promulguée. (Loi du 9 novembre 2010). **Mais si nous avons subi une défaite, nous en sortons la tête haute!**

- **Le pouvoir Sarkozyste a subi une défaite idéologique:** il apparaît clairement comme le gouvernement des riches, du MEDEF (inspirateur de la réforme), du bouclier fiscal... Un pouvoir antidémocratique, s'opposant à la volonté du peuple, recourant à la violence policière contre les lycéens et pour débloquer les raffineries.

**L'idée qu'une autre répartition des richesses est nécessaire s'est imposée. Solidaires jouant un rôle essentiel sur ce plan là.**

- La mobilisation que nous venons de vivre a été inédite: **par sa durée, son ampleur, inégalés depuis plusieurs décennies, même en 1995.** Que ce soit en semaine où les samedis, à 7 reprises ce sont 2 à 3 millions de salariés du public, du privé, des retraités, des jeunes, qui sont descendus dans la rue. Avec **un soutien très majoritaire dans la population**, qui n'a cessé de s'élargir.
- L'unité a été essentielle pour la mise en action du salariat, accumuler la confiance dans sa force collective, mais face à l'intransigeance du gouvernement, **la grève générale reconductible** était l'objectif à poser. Les états majors syndicaux l'ont refusé, prétendument pour conserver la popularité du mouvement dans l'opinion.
- L'intersyndicale nationale a installé **un faux rythme par des journées nationales sciemment espacées.** Et, entre le 12 et le 19 octobre, alors que la mobilisation franchissait un saut qualitatif avec l'arrêt des raffineries, les grèves reconductibles dans le rail, dans de nombreuses collectivités locales et l'entrée en scène des lycéens, l'intersyndicale s'est bien gardée de populariser ces grèves et d'appeler à leur extension. Le 21 octobre elle pondait un communiqué (que Solidaires n'a pas signé), où s'affichait « **son souci du respect des biens et des personnes** », ... Borloo dira un peu plus tard : « *nous sommes passés tout près d'une catastrophe économique majeure* ».
- Le point le plus remarquable du mouvement, la multiplication **d'initiatives organisées de façon interpro** (A.G de ville, intersyndicales mêlant différents secteurs, des non syndiqués, des jeunes) : rassemblements devant les locaux du MEDEF, de l'UMP, etc., et surtout **les actions de blo-**



**cages** (A Tours, blocage dépôt pétrolier St pierre, déchetterie La Riche, Fil Bleu...). Ce qui est nouveau c'est l'idée qu'on peut bloquer l'économie (blocage de zones industrielles, des dépôts de carburants, des transports, des centres commerciaux), sans avoir recours à la grève.

- **La solidarité financière** concoure aussi de cette approche nouvelle; on soutient ceux qui ont une place stratégique dans le blocage de l'économie (les raffineries en grève) pour qu'ils tiennent bon et en même temps on apporte à l'édification du mouvement commun ce que l'on peut y apporter.

### Et notre Union Syndicale ?

- Solidaires a été clair sur les prix : retrait du projet de loi, exigence d'une autre répartition des richesses, et a fait le lien avec l'offensive antisociale que le capitalisme inflige à tous les peuples d'Europe.
- Solidaires a joué un rôle utile et précieux tout au long du conflit pour montrer la voie à suivre ; oser l'affrontement avec le pouvoir pour gagner. Notre Union syndicale a été un repère pour les salariés et les militants combattifs. Elle a gagné en notoriété, nos cortèges souvent impressionnants en témoignent.
- A Tours, c'est Solidaires qui a été à l'initiative de la création de l'Assemblée générale interprofessionnelle. Celle-ci a rassemblé des militants de Solidaires/CGT/FSU, des chômeurs, des précaires, des retraités (jusqu'à 240 personnes!). Nos cortèges ont atteint jusqu'à 4000 personnes !
- Le site internet a été consulté 400fois par jour pendant la lutte.

### Et maintenant ?!

Tirons les leçons de ce conflit tout en nous attelant à la préparation du combat suivant. Parce que les attaques sous Fillon III vont évidemment se poursuivre sur l'emploi, la précarité, les conditions de travail, les salaires, la politique sécuritaire et xénophobe, et pour détricoter ce qu'il reste des instruments de solidarité et de justice sociale : les services publics, **l'assurance-maladie, la dépendance (2eme grande réforme du quinquennat).** Cf page suivante

## Les personnes âgées dépendantes dans le collimateur du gouvernement



Pour le dossier de la dépendance, Fillon a confirmé dans son discours à l'Assemblée Nationale ce que nous craignons déjà, à savoir une prise en charge de la dépendance supportée essentiellement par les personnes elles mêmes et leurs familles et par l'arrivée des assurances privées.

Empruntant le même argumentaire que celui développé pour les retraites, le premier ministre a justifié cette politique en invoquant une fois de plus l'impossibilité de prendre en charge la dépendance dans les années futures. **Or, comme pour les retraites, la Sécurité Sociale dans son ensemble, le problème est exclusivement celui de la répartition des richesses.**

### Qu'en est-il exactement ?

Les personnes âgées dépendantes peuvent avoir recours soit à un hébergement dans des Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), publics ou privés fort chers et en nombre insuffisant, soit rester à leur domicile tant que leur santé le leur permet. Selon le degré de dépendance (sanitaire et sociale), elles sont classées en six catégories. Actuellement les quatre premières peuvent recevoir des prestations à domicile ou en établissement partiellement payées (allocation personnalisée d'autonomie - APA) par le conseil général en fonction du degré de dépendance et de leurs revenus.

La prise en charge des frais de santé « classiques » se faisant via l'Assurance maladie, c'est ce système qui est passé à la moulinette. Il faut d'abord « optimiser les frais de personnel » administratif. L'utilisation des chèques emploi service universel et la télégestion sont à l'ordre du jour. La télégestion est une sorte de bracelet électronique à l'usage des professionnels. Le salarié enregistre son arrivée chez la personne âgée puis son départ par téléphone, alors que de plus en plus chaque action est préminutée de façon standard. Tant pis si la personne a be-

soin d'un peu plus d'écoute.

En matière d'aide financière, l'APA pourrait être réduite de moitié pour des successions de plus de 100 000 euros. Ce qui risque de faire fondre les demandes d'aides.

Le fin du fin est présentée avec un cynisme total.

La « perception mature (sic)... que la dépendance [sera] une charge financière insupportable, est une chance qu'il nous faut saisir ». Pour faire quoi ?

**« Rendre obligatoire dès l'âge de 50 ans, la souscription d'une assurance perte d'autonomie ». Après d'assureurs privés naturellement,** ce que ceux-ci réclamaient à cor et à cri depuis deux ans au moins. Quand on sait qu'une dépendance lourde coûte environ 2 500 euros par mois, on mesure ce qu'il faudrait payer pour y faire face.

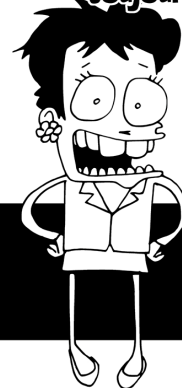
Par ailleurs, trois niveaux de dépendance au lieu de quatre seraient pris en charge. Et enfin, **les retraités devraient augmenter leur part de CSG pour la porter à 7, 5 %.** On avait oublié de nous dire cela dans la réforme Sarkoziste des retraites. Et pour couronner le tout, les préfets de police du sanitaire et social, les Agences régionales de santé dirigeront le tout. Quand on voit quel est leur rôle pour la santé en général, on peut se dire que sans une grève générale qui batte tous ces projets réactionnaires, il sera plus agréable de mourir en bonne santé que de vieillir dépendants.

Le salaire socialisé qui permet de satisfaire les besoins liés à la maladie, à la maternité, aux charges familiales, au chômage, à l'invalidité, à la retraite, doit être la base de financement pour la dépendance. C'est cette exigence que nous devons opposer aux assurances et aux fonds de pension. La dépendance va servir pour le pouvoir en place de « cheval de Troie » afin de mettre à mal définitivement la Sécurité sociale. C'est le début ou plutôt la poursuite de la privatisation de cette dernière, sous couvert de concertation nationale sur la protection sociale comprenant la dépendance.

Contre cette politique, Solidaires propose un grand service public prenant en compte aussi bien le maintien à domicile lorsqu'il est compatible avec l'état de santé, que des foyers ou des Ehpad, en éliminant entièrement le secteur privé.

**Défendre la Sécu, défendre notre salaire socialisé (nos cotisations sociales faisant partie intégrante de notre salaire), défendre un grand service public pour la prise en charge des personnes dépendantes, défendre une autre répartition des richesses, voilà la vraie alternative à ces projets antisociaux et rétrogrades.**

**Boucher le Trou de la Sécu : toujours innover**



**Y a qu'a faire  
appel aux  
gars de BP !**

W. + Sanrankune .10

## Journées intersyndicales Femmes du 17 et 18 mars 2011

Bourse du travail – Rue Charlot – 75003 Paris



Chaque année depuis plus de 10 ans, des syndicalistes féministes de la CGT, de la FSU et de Solidaires organisent deux journées de débat/ formation sur les questions de genre. La question des femmes au travail, de leur place dans le syndicalisme est toujours présente .

Ces journées de formation sont ouvertes à tous et toutes! Il suffit de s'inscrire suffisamment à l'avance auprès de votre syndicat ou de solidaires 37 qui feront suivre.

Ne pas oublier de déposer sa demande de formation syndicale auprès de votre employeur 30 jours avant .

Voici d'ores et déjà le contenu prévu pour la session 2011:

- La question des violences,
- Femmes issues de l'immigration et engagement syndical: film: D'égal à égales,
- Mixité et non mixité / comment inventer une culture de mixité ? à l'école, dans le syndicalisme, dans le travail,
- Pour un langage égalitaire / féminisation du langage.



**Info:** Une Plaquette nationale de Solidaires sur les violences est en préparation. Elle sera envoyée aux syndicats et solidaires locaux pour diffusion en début d'année. N'hésitez pas à la réclamer.

## CONGRES NATIONAL de SOLIDAIRES

Le 5<sup>ème</sup> congrès de l'Union Solidaires aura lieu du 6 au 10 juin 2011 à Villefranche sur Saône. Après le mouvement des retraites, ce congrès aidera à tirer les bilans positifs ou non de l'action de Solidaires .Prenons notre place: Deux militant-es de Solidaires 37 y seront mandatés.

Six résolutions seront soumises au débat:

- 1/ les crises et nos réponses,
- 2/ les droits sociaux et solidarités (dont service public et protection sociale),
- 3/ conditions vie et santé au travail,
- 4/ immigration,
- 5/ syndicalisme et ses enjeux,
- 6/ fonctionnement et développement de solidaires.

Les textes rédigés par des groupes de travail associant des militant-es de plusieurs fédérations doivent être envoyés dans les solidaires locaux fin janvier. Les amendement devront être retournés pour le 7 mars.



**Des groupes de travail ouverts se réuniront les 24 et 31 janvier à 15h**  
**Une AG des syndicats est prévue le lundi 7 février à partir de 15h30**

## De l'éducation prioritaire au tout sécuritaire : c'est CLAIR !

Depuis la rentrée 2010, dans 10 académies, 105 établissements parmi ceux « *concentrant le plus de difficultés en matière de climat scolaire et de violence* » expérimentent le dispositif CLAIR (Collèges et Lycées pour l'Ambition, l'Innovation et la Réussite). La circulaire parue au Bulletin officiel du 22 juillet 2010 confirme ce que les premières déclarations de Luc Chatel laissaient craindre : le dispositif CLAIR est un protocole d'expérimentation de nouveaux modes de gestion des personnels et des « usagers ».

L'axe sécuritaire est déjà en place avec l'abandon du traitement éducatif de l'échec scolaire et le recours systématique à la police et aux équipes mobiles de sécurité. De plus, il est désormais question « *d'externalisation des sanctions* » : les élèves difficiles seront pris en charge par des structures associatives qui ne dispensent aucun enseignement. Il est donc prévu que l'Etat ne respecte même plus son devoir élémentaire d'une instruction obligatoire jusqu'à 16 ans.

Ce nouveau dispositif se met en place à moyens constants, voire en

baisse (par exemple, 4 CAE supprimés à Jean Moulin, Aubervilliers). D'ailleurs, dans un contexte de mise en place du socle commun où l'on prévoit un enseignement au rabais sanctionné

par le livret de compétence, les établissements CLAIR seront à la pointe du nouveau système: les contenus pédagogiques seront contrôlés par le nouveau « *préfet des études* » **et gare à celui ou celle qui s'en écarte!** En effet, pour faire accepter cette nouvelle conception du rôle des établissements scolaires, c'est une véritable mise au pas des personnels, entraînant des modifications conséquentes de nos statuts, qui est à l'œuvre. Parmi les nouveautés les plus inquiétantes :

### Le renforcement de la hiérarchie.

L'introduction d'un préfet des études par niveau recruté parmi les enseignants ou les CPE ressemble fortement à la création d'un nouvel échelon

hiérarchique. Cette fonction, qui tient à la fois de celle de professeur principal, de CPE, de personnel de direction et de coordinateur pédagogique (!!!) sera intégrée à l'équipe de direction sans en avoir le statut. Du reste, un IA-IPR référent sera chargé de suivre ces préfets des études et de « *les aider dans leur projet professionnel d'accès au corps des personnels de direction.* »

### Le profilage des postes.

Il permettra au chef d'établissement de recruter lui-même ses personnels et donc de renforcer son autorité sur eux. Ces postes seront assortis d'une obligation de stabilité de 5 ans et d'une lettre de mission de trois ans alignée sur le projet d'établissement et qui concernera également les postes pas encore profilés.

Qu'advient-il des personnels qui refuseront de signer ces lettres ou de postuler à un poste profilé pour rester dans leur établissement? « *Les personnels enseignants, d'éducation, administratifs, sociaux et de santé qui n'adhèrent pas au nouveau projet seront encouragés à rechercher une affectation plus conforme à leurs souhaits.* »

Quelle forme prendra cet encouragement? On craint le pire...D'ailleurs tous les établissements

CLAIR ont reçu ou recevront une visite de l'Inspection d'Académie.

### La mise en concurrence des établissements.

Elle se fera via une évaluation pour chacun d'entre eux. Pour faire accepter ce bâton, on annonce quelques carottes: ses résultats seront « *pris en compte dans l'évaluation des enseignants et pourront être un élément facilitateur pour obtenir prioritaire-*

*ment un avancement au grand choix ou une nomination au grade supérieur* ». En d'autres termes, l'évolution des carrières sera alignée sur les résultats de l'établissement. Par ailleurs, on promet aux préfets des études une « *indemnité pour fonction d'intérêt collectif* », et à tous les personnels des « *dispositifs spécifiques de rémunération complémentaire* » à la rentrée 2011.

**Pour Sud Education ce sont tous les personnels, et pas seulement ceux des établissements d'éducation prioritaire, qui doivent se saisir du problème, se réunir, et exiger une vraie politique de lutte contre l'échec scolaire.**





## À La Poste

### CENTRE DE DISTRIBUTION DE TOURS MARCEAU

**S**coop dans le beau pays de *La Touraine Sécable* : récemment, des collègues du service distribution lettres se sont vus demander d'effectuer la partie sécable de leur tournée (charge de travail supplémentaire), pour cause d'absence inopinée d'un facteur.

Or, il s'est avéré que le **vilain petit farceur buissonnier** était en réalité...**gréviste !**

Nos directeurs, cadres, et chefs d'équipes, semblent ignorer (ou font semblant) les bases du droit de grève : On ne remplace pas une position de gréviste.

On n'oblige pas des salariés non grévistes à effectuer le travail des agents grévistes (en

En avant pour la retraite à 70 ans...



plus de leurs tournées). Comme disait Michel Audiard : « *Les cons, ça ose tout ! C'est même à ça qu'on les reconnaît* »

Il semblerait que nos chers dirigeants aient trouvé la parade infallible au droit de grève : **Faire travailler les non grévistes en heures supplémentaires non payées. Elle est pas belle la vie !**

### PLUS DE CONTACT

**A**h! Qu'il était beau le premier Point-Poste du département d'Indre et Loire (ça fait un peu penser à la chèvre de M. Seguin)! Inauguré en grande pompe, il a évidemment figuré en bonne place dans *Journal Post* (journal adressé aux postiers).

Bien sûr, il allait répondre beaucoup mieux au besoin

de nos chers « clients ».

La réalité est moins belle aujourd'hui, le gérant du café tabac épicerie d'Auzouer en Touraine ayant mis la clé sous la porte depuis plusieurs semaines, sans que personne ne sache quand la population pourra à nouveau bénéficier d'un « point de contact » et de « services adaptés ».

Comment font donc les habitants d'Auzouer ? Quel est leur sentiment ? Peut-être bientôt la réponse dans *Journal Post* ?



**Extrait du courrier adressé par le Maire de Reugny au Directeur Régional de la Poste :** jour. Votre

« Monsieur le Directeur, J'ai le regret de constater que le service rendu par La Poste à la population de Reugny ne cesse de se dégrader. Ce diagnostic est incontestable, mais il ne me surprend pas, car je n'ai jamais porté beaucoup de crédit à l'argumentaire lénifiant qui a précédé la restructuration de votre entreprise. La stratégie adoptée par La Poste pour arriver à ses fins est sournoise, mais je ne suis pas dupe et je ne serai pas complice. Monsieur le Directeur, cette entrée en matière vous semblera brutale. Elle l'est tout autant que l'annonce qui m'a été faite en juin dernier de fermer notre bureau de poste tous les après-midi, à partir de l'automne prochain. Mais il s'avère aujourd'hui que le bureau ne devrait être fermé que toute la journée du lundi seulement....

Le service de La Poste se détériore de jour en

société n'est même plus en mesure d'assurer le remplacement de votre employé de Reugny quand il est en congé. Pire encore, vous avez récemment fermé le bureau de Reugny pour que votre agent puisse aller tenir le bureau voisin de Monnaie. C'est ce qu'on appelle « déshabiller Paul pour habiller Pierre! » Je n'ai jamais connu une telle situation depuis ma première élection en 1995, et force est de constater que la dégradation du service postal s'est considérablement accentuée depuis ce qui a été pudiquement appelé « la restructuration de la poste » qui préparait en fait sa transformation en société anonyme puis l'ouverture de son capital dans l'objectif certainement de la privatiser »...

*Et si vous voulez la suite car c'est très long, contactez-nous on vous la donnera.*

### Non à la criminalisation de nos militants

Pourtant, la Direction SNCF comme celle de la DFA (direction fret atlantique) ont été totalement absentes en n'ouvrant aucune négociation, laissant le conflit sur les retraites perdurer.

Pire, elle a donné des consignes pour qu'il n'y ait aucune discussion entre les directions et les représentants syndicaux.

Cette attitude contribue à détériorer sérieusement les relations sociales dans l'entreprise et va à l'encontre d'un dialogue social sérieux, permanent et régulier que la Direction Fret Atlantique s'était pourtant engagée à maintenir, afin de chercher les voies de l'issue d'un conflit.

Au regard de cette situation, la Direction SNCF porte, pour la partie qui la concerne, une responsabilité indéniable dans ce conflit.

Parallèlement, personne n'ignore plus les faits survenus la nuit du 26 au 27 octobre sur le site de St Pierre Des Corps: Un agent conducteur de train fret s'est fait molesté par 4 hommes cagoulés après que le train fut mis à l'arrêt avec une obstruction de la voie par un obstacle.

Nous les avons dénoncés à plusieurs reprises et nous réitérons une nouvelle fois le soutien de SUD Rail à notre collègue victime de l'agression.

Aujourd'hui, c'est aux professionnels de mener l'enquête mais certains de nos cadres s'improvisent inspecteurs ou juges...

Notre direction accuse les grévistes, plus précisément des militants SUD Rail, sans le moindre début de preuve, sauf qu'ils étaient présents la nuit au piquet à l'entrée du dépôt de train de St Pierre des Corps

Comment pouvons nous laisser une Direction conclure elle-même que les responsables de ces actes sont des grévistes, des cheminots qui au quotidien œuvrent pour la sécurité des circulations et des usagers ?

**Pour SUD Rail, des cheminots ne peuvent pas être responsables de ces actes !**

La confrontation d'idées, les désaccords sur les choix de société ou d'entreprise n'ont jamais empêché la confiance et le respect! Comme des pions avec toutes les conséquences dramatiques que cela peut engendrer.

La direction communiquait : « Les cheminots grévistes sont responsables de l'agression et de la pose d'obstacles sur la voie ».

Pour étayer ses dires, un petit chef a déclaré que les grévistes étaient également coupables du vol et de l'incinération de son imprimante personnelle, coupables de la détérioration du nouveau distributeur de sandwiches, coupables d'avoir lancé une chaise sur un cadre Tractition...

Tandis que les cheminots grévistes s'employaient à reconforter et soutenir leur collègue

victime d'actes que nous pouvons qualifier d'irresponsables, lamentables, la direction de son côté, diffusait un flash, cosigné par la directrice de la DFA dont les termes stigmatisaient les cheminots grévistes et les rendaient responsables de ces



agissements.

Un Flash interne relayé par des dirigeants qui ont tenu des propos tout à fait condamnables, diffamatoires

Un rassemblement a eu lieu le 2 décembre devant la direction SNCF à l'appel de SUD-RAIL de Solidaires et d' « ensemble pour le retrait » avec la présence de 60 à 70 militants.

Une délégation a interpellé la direction FRET pour dire non à la discrimination syndicale et aux allégations non fondées. Merci à toutes et à tous de leurs soutiens

SUD Rail remercie les militants et les citoyens de leurs présences et de leurs soutiens.

Les deux militants ont été convoqués le 2 décembre en temps que témoins et sont ressortis une heure après.

**SUD Rail reste très vigilant sur la suite de ce dossier pour décider si d'autres actions sont à mener pour soutenir nos camarades.**

## Jamais 2 sans 3?

Le procès des « 4 de Tours » a été reporté pour la deuxième fois au 17 février. Nous étions une petite centaine le 3 décembre dernier à soutenir les militants accusés par B Hortefeux de diffamation pour avoir osé dénoncer la chasse aux sans papiers et d'avoir fait une comparaison entre les méthodes de traque actuelle de certaines préfectures à celle d'un certain gouvernement des années 40... Dont acte!

On lâchera pas , on sera là le 17 février!



## Forum Solidaires, le retour!

Depuis la dernière initiative de 2009 (autour de la lutte exemplaire en Guadeloupe), les énergies militantes s'étaient un peu tues, fatiguées du trop faible écho que rencontrait cette initiative chez les adhérent-es de nos syndicats.

Pourtant, ceux et celles qui, à chaque fois, avaient fait le détour ne l'avaient pas regretté: c'est pas tous les jours à Tours qu'on peut rencontrer des salarié-es d'autres secteurs, y débattre de sujets d'actualité, prendre contact avec des associations amies, découvrir une sélection de livres adultes et enfants et terminer la soirée autour d'un concert et d'un repas.

### 2010 fut donc l'année sans forum

Devions nous enterrer définitivement ce forum alors que Solidaires prend d'année en année une place plus importante dans le département, qu'en 2010, lors de la bagarre sur les retraites, nos militant-es ont fait grève, manifesté, bloqué à 4h du mat., débattu jusqu'à pas d'heure avec d'autres acteurs du mouvement social? Impossible!



C'est décidé, le prochain forum solidaires aura lieu  
le samedi 9 avril 2011

le thème n'est pas encore décidé (ça mijote, ça mijote...).

A vos agendas réservez votre week-end

*Que tous ceux et celles qui veulent s'investir dans la préparation ne restent pas anonymes, contactez nous!*

### CONTACTS SOLIDAIRES / SUD :

SUD PTT	Tél : 02 47 85 11 11 Fax : 02 47 85 11 12
SUD Santé sociaux	Tel/fax 02 47 71 00 65 ou 06 15 08 62 22
SUD Education, , SUD Emploi, , SUD Culture, SUD Protection sociale,	
SUD Alstom, SUD Énergie, SUD France 3, SUD commerces et Services, SUD FPA, SUD Adoma	
SUD transports et ambulanciers, SNUPFEN, SUD Recherche EPST,	
SPASMET-météo, SUD rural, SUD Radio France	
18, rue de l'Oiselet La Camusière 37550 Saint Avertin	
SUD Caisse d'épargne	Tel/Fax : 02.47.28.39.94
SUD Rail	11, rue Blaise Pascal 37000 Tours Tél : 02.47.75.09.90 (FAX : 05.23.62)
SUD Étudiants	3, rue des Tanneurs 37000 Tours Tél : 02.47.36.81.07
SUD CAM	CRAM 1 Bd Winston Churchill Tél/Rép./Fax : 02.47.39.84.42
SUD Michelin	B.P. 424 37304 Joué les Tours
SNUI	40, rue Édouard Vaillant 37060 Tours cedex
SUI	48, rue des Mouettes 37300 Joué les Tours
SNJ	Multimédia NR 232, Avenue de Grammont 37048 Tours cedex

### SOLIDAIRES 37

Édité par Solidaires 37  
Siège social :  
18, rue de l'Oiselet  
La Camusière  
37550 Saint Avertin  
Tel/Fax : 02.47.28.39.94  
E-mail :  
[solidaires37@orange.fr](mailto:solidaires37@orange.fr)  
Site :  
<http://www.solidaires37.org>

Directeur de publication :  
Jean-Michel Surget